

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 259 nommant M. de Nas de Touris, membre du Conseil d'Administration.

n° 259

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 août 1906

Numéro JO
n° 118 du 01/09/1906

Date du numéro
1 septembre 1906

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 11 octobre 1901, portant réorganisation du Conseil d'Administration

Vu l'arrivée dans la colonie de M. de Nas de Touris, Sous-Chef de bureau de 2e classe des Secrétariats Généraux

Vu la décision en date du 16 août, nommant ce fonctionnaire Chef du Bureau des Finances, Sur la proposition du Secrétaire Général ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. de Nas de Touris Sous Chef de Bureau de 2e classe des Secrétariats Généraux. Chef du Bureau des Finances est nommé membre du Conseil d'Administration en remplacement de M. Lassaigue. Art. 2 — Le présent arrêté sera publié, enregistré et communiqué partout où besoin sera.

P. PASCAL.